



Natural Sciences and Engineering  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en sciences  
naturelles et en génie du Canada

Canadian Institutes of  
Health Research

Instituts de recherche en  
santé du Canada

Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

## **Mise à jour sur la participation du milieu de la recherche :**

### **Harmonisation du Programme de bourses d'études supérieures du Canada entre les trois organismes**

---

À l'automne 2012, les organismes subventionnaires fédéraux (les Instituts de recherche en santé du Canada [IRSC], le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada [CRSNG] et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada [CRSH]) ont lancé le Projet d'harmonisation du Programme de bourses d'études supérieures du Canada (BESC). L'initiative visait à donner la possibilité de faire un examen critique de la prestation du Programme de BESC par les trois organismes subventionnaires et de revoir certains principes fondamentaux. Les avantages de cette harmonisation pour le milieu de la recherche et les organismes sont notamment des processus simplifiés et rationalisés de présentation et d'évaluation des demandes qui sont complètement harmonisés entre les trois organismes. Mentionnons entre autres :

- des procédures et des processus de présentation et de sélection des demandes plus simples pour les étudiants diplômés et les établissements d'enseignement postsecondaire;
- une plus grande cohérence, au sein des organismes, entre les principales caractéristiques des possibilités de financement, telles que les critères d'admissibilité et de sélection et les dates limites clés;
- la possibilité pour les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada de mieux utiliser les bourses comme outil de recrutement des meilleurs étudiants;
- de nouvelles possibilités tant pour les établissements et les organismes de simplifier l'administration et d'accroître l'efficacité dans un contexte de fonds de fonctionnement limités;
- une utilisation plus efficace des ressources en matière d'évaluation par les pairs;
- des économies de coûts, une plus grande souplesse et l'élimination des obstacles aux travaux relevant des mandats des organismes.

En se fondant sur les commentaires recueillis au cours des récentes consultations auprès d'un large éventail d'intervenants, les trois organismes mettront maintenant en œuvre les changements apportés au Programme de BESC. Les présidents des organismes ont évalué les commentaires du milieu de la recherche, approuvé les changements prévus et appuyé leur mise en œuvre à compter de l'automne 2013.

## **Processus visant à susciter la participation du milieu de la recherche**

En mars 2013, les trois organismes subventionnaires fédéraux ont lancé une consultation sur l'harmonisation du Programme de BESC. Le personnel a travaillé en étroite collaboration avec un comité consultatif externe afin de définir les éléments du programme harmonisé.

Un certain nombre d'activités ont été menées afin de susciter la participation du milieu de la recherche et d'obtenir ses commentaires, notamment les suivantes :

- **En ligne** : Un guide de discussion a été mis à la disposition du milieu de la recherche, à des fins de commentaires, dans la page Web sur l'harmonisation. Cette page a été consultée plus de 2 000 fois au cours de la période de consultation.
- **Enquête** : Soixante-neuf agents de liaison avec les étudiants et responsables de la recherche représentant 52 établissements de toutes les régions du pays ont répondu au questionnaire d'enquête.
- **Courriel** : Les administrateurs, les agents de liaison avec les étudiants et les doyens des établissements d'enseignement postsecondaire ont été invités à faire part de leurs commentaires.
- **Réunions en personne** : L'équipe du projet d'harmonisation a tenu une réunion avec 26 représentants d'associations axées sur l'enseignement supérieur.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont participé aux consultations et fait part de leurs commentaires tout au long de la période de consultation. Vos commentaires nous ont aidés à élaborer notre proposition aux fins d'approbation par les présidents des organismes.

Nous continuerons de susciter la participation des intervenants selon les besoins et diffuserons des annonces publiques en temps opportun sur tout changement important apporté au programme.

## **Regard sur l'avenir : Prestation d'un Programme de bourses d'études supérieures du Canada harmonisé**

Afin d'atteindre les objectifs du Projet d'harmonisation des trois organismes du Programme de BESC, les changements suivants sont prévus :

### **Processus de demande**

- Un portail unique de présentation des demandes pour tous les étudiants sera créé et hébergé dans le Portail de recherche du CRSNG et du CRSH.
- Les formulaires de demande, les politiques du programme (telles que les politiques sur l'admissibilité) et les pratiques après l'octroi sont examinés et harmonisés.
- Le CV commun canadien est adopté pour les demandes de BESC.
- Les trois organismes adoptent le modèle de cogestion avec les universités de l'administration et de l'évaluation des demandes de BESC.
- Les objectifs de formation en recherche ont été harmonisés et des lignes directrices uniques pour le processus d'évaluation dans les établissements et les organismes sont mises en œuvre.

## **Processus de sélection des étudiants candidats à une BESC au niveau de la maîtrise**

- En vertu de ce modèle, les étudiants présenteront une demande au Programme de BESC par l'entremise du Portail de recherche du CRSNG et du CRSH. Les organismes donneront accès aux demandes à au plus cinq établissements auxquels le candidat compte présenter une demande d'admission pour ses études à la maîtrise (modèle d'entrée).
- Les organismes sont en train d'élaborer un formulaire de demande harmonisé qui sera utilisé par les établissements et les candidats.
- Le processus de sélection passera d'un processus en deux étapes à un processus à une étape. Les établissements qui reçoivent les demandes de BESC géreront le processus de sélection et octroieront les bourses (les organismes ne mèneront plus de processus de sélection centralisés nationaux pour le volet du Programme de BESC relatif aux bourses de maîtrise);
- Les universités recevront un contingent de BESC de maîtrise, par organisme, fondé sur la distribution moyenne actuelle du nombre de bourses détenues dans chaque établissement (lieu de validité des bourses) au cours des trois dernières années. Le contingent sera en vigueur pendant les trois prochaines années.

## **Volet harmonisé du Programme de BESC relatif aux bourses de doctorat :**

Les changements au volet du Programme de BESC relatif aux bourses de doctorat comprendront la mise en place d'un cadre stratégique harmonisé et de processus de demande et d'évaluation à l'échelle nationale. Les établissements présenteront les demandes selon un contingent et la sélection finale des boursiers sera effectuée par les organismes à l'issue d'un concours national. Le processus comprendra :

- la création d'un formulaire de demande et d'un portail uniques pour tous les étudiants qui sera hébergé dans le Portail de recherche du CRSNG et du CRSH;
- des critères d'admissibilité et de sélection harmonisés;
- l'adoption du CV commun canadien qui fera partie de la demande;
- l'adoption du modèle de cogestion avec les universités de l'administration et de l'évaluation des demandes de BESC présentées par tous les candidats;
- un examen, d'ici 2014, du système de contingent actuellement en place pour le volet du Programme de BESC relatif aux bourses de doctorat.

## **Changements administratifs**

- Accorder des subventions d'établissement aux universités pour l'attribution des BESC de maîtrise.
- Déléguer la détermination de l'admissibilité des sujets de recherche aux établissements d'enseignement postsecondaire pour le volet relatif aux bourses de maîtrise et éliminer tous les obstacles structurels dans les organismes en ce qui concerne le volet du Programme de BESC relatif aux bourses de doctorat.
- Fixer une date limite nationale pour la présentation de toutes les demandes.
- Fixer une date limite nationale pour l'annonce des résultats de concours.
- Rationaliser les transactions et les activités de suivi après l'octroi en travaillant directement avec les établissements.
- Adopter une structure de gouvernance du programme des trois organismes plus souple qui est axée sur des améliorations harmonisées continues, tout en respectant l'autonomie de chaque organisme qui lui est conférée par la loi.

## Échéancier de mise en œuvre

La mise en œuvre des changements proposés sera appuyée par un groupe de travail composé d'agents de liaison avec les étudiants et de responsables de la recherche qui fournira des conseils à l'équipe du projet quant à la meilleure façon de travailler avec les établissements pour concrétiser les changements.

| <b>Échéance</b>                 | <b>Activités</b>   |
|---------------------------------|--|
| <b>2013</b>                     |  |
| <b>Juin</b>                     | Commentaires au milieu de la recherche   |
| <b>Juin</b>                     | Mettre sur pied un groupe de travail composé d'agents de liaison avec les étudiants et de responsables de la recherche     |
| <b>1<sup>er</sup> septembre</b> | MISE EN ŒUVRE du formulaire de demande de BESC de maîtrise à remplir par les étudiants                                     |
| <b>1<sup>er</sup> novembre</b>  | Donner accès au portail aux établissements   |
| <b>1<sup>er</sup> décembre</b>  | Date limite (portail fermé aux étudiants); processus d'évaluation par les établissements                                   |
| <b>2014</b>                     |  |
| <b>1<sup>er</sup> avril</b>     | Les établissements annoncent les résultats du processus de sélection et offrent des BESC de maîtrise aux étudiants         |
| <b>15 mai</b>                   | Date limite d'acceptation des BESC de maîtrise par les étudiants   |
| <b>16 mai</b>                   | Les établissements offrent des BESC de maîtrise à des candidats substitués   |
| <b>1<sup>er</sup> septembre</b> | MISE EN ŒUVRE du formulaire de demande de BESC de doctorat harmonisé et lancement du deuxième concours de BESC de maîtrise |

### **Demande de renseignements**

Pour obtenir plus de renseignements sur le **Projet d'harmonisation des trois organismes du Programme de BESC**, veuillez envoyer un courriel à : [harmonization@cgs-besc.gc.ca](mailto:harmonization@cgs-besc.gc.ca).